



COMPTE RENDU

COMITÉ DE PILOTAGE du SITE NATURA 2000 FR9301583 « Ogres de Roussillon et Gignac, Marnes de Perréal »

**BILAN 2011-2014
&
PROGRAMMATION 2014-2017**

Apt, le jeudi 10 juillet 2014

Étaient présents :

NOM	Fonction / Organisme
BERSON	Natura 2000 / PNR Luberon
LAFOLIE	Direction Départementale des Territoires Vaucluse
BONNET	Elu / Mairie de Villars
CHONNE	Direction Départementale des Territoires Vaucluse
RIO DERREY	OGS / PNR Luberon
PASQUIM	Maire de Gignac
PLAUCHE	Office National des Forêts
BONHOMME	Elu / Mairie de Roussillon
MARCELET	Conseil des Associations du PNRL, FNE 84, UDVN 84
DAUDEL	DREAL Paca
PEYRON Jean-Pierre	Maire de Viens, Président du Comité de Pilotage
ROBERT Guillaume	Fédération Départementale de Chasse 84
TASSAN	Fédération Départementale de Chasse 84
SALVAUDON Aline	Espaces Naturels, PNR du Luberon

Le diaporama qui a été projeté lors de la réunion est complété ci-dessous dans la partie commentaire par les échanges et questions abordés lors de la réunion.



Animation du Document d'Objectifs

Site Ogres de Roussillon et Gignac,
Marnes de Perréal - FR9301583

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars



Comité de Pilotage, Apt le 10/07/2014



VAUCLUSE



Bilan 2011-2014 et programmation 2014-2017

Le président du comité de pilotage Monsieur Jean-Pierre PEYRON, Maire de Viens, accueille et souhaite la bienvenue à l'ensemble des invités.

La parole est donnée au Parc Naturel Régional du Luberon, Monsieur BERSON, chargé de l'animation du site Natura 2000.



Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars

Déroulement

Accueil des membres du Comité de Pilotage
*par Mr Jean-Pierre PEYRON, Président du Comité de Pilotage,
Maire de Viens*

Tour de table

Animation du CoPil
par Mr Mathieu BERSON, Chargé d'études Natura 2000

Discussions autour des enjeux, du bilan et des perspectives



Ordre du jour :

- 1. Rappels** concernant le dispositif Natura 2000
- 2. Bilan** de l'animation 2011-2014
- 3. Programmation** pour 2014-2017
- 4. Questions** diverses et articulations avec les autres projets.



Présentation du site des « Ogres »

Localisation : 8 communes
+ Villars et Apt (la Bruyère)

Classements :

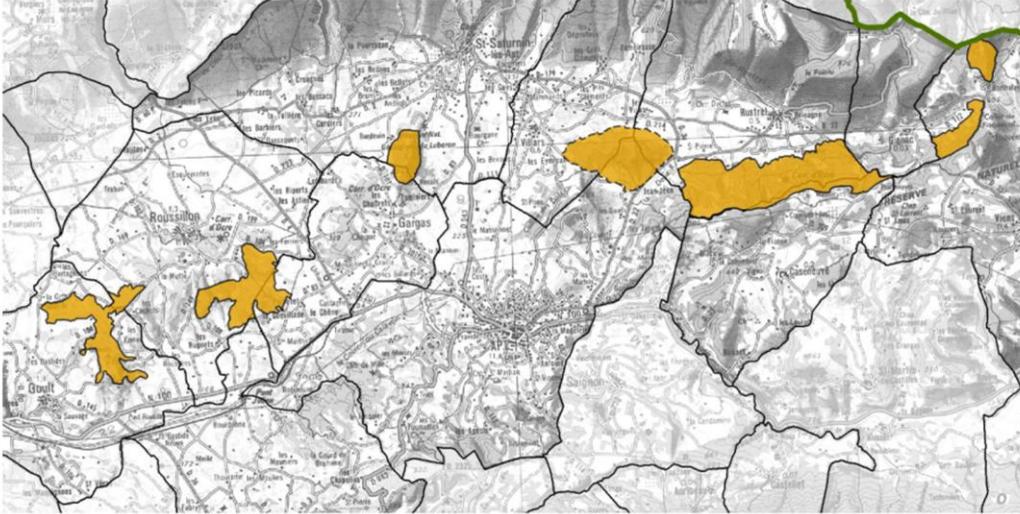
- Réserve naturelle géologique
- APPB « colline de Perréal »
- **Site classé**

- « ZNS » et « VBM »
- Réserve de Biosphère
- ZNIEFF
- SCOT Pays d'Apt

Projets :

- OGS
- Conservatoire botanique

Superficie : 1309 hectares





Natura 2000: une démarche de développement durable

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

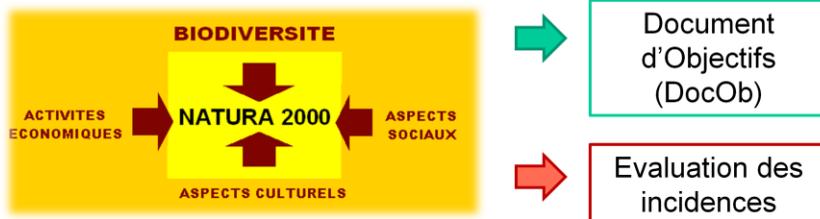
Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars



	ETAPES	Dates
✓	Diagnosics, études et rédaction du DocOb	2009-2011
✓	Validation du DocOb par Copil et début de l'animation	Octobre 2011
✓	Copil intermédiaire	Décembre 2012
✓	Copil de fin d'animation (3 ans)	07/2014
○	Renouvellement d'animation 2014-2017	10/2014



Rôle de la structure animatrice

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Ap

Viens

Villars

Gestion des habitats et espèces	Contrat Natura 2000
	MAET
	Autres Outils
Évaluation des incidences des projets	
Suivis scientifiques et techniques	
Information, communication, sensibilisation	
Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions	
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	
Formations et autres	





Des ressources naturelles à préserver

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars

- Un site présentant des milieux très spécifiques (Ogres)

-Un site offrant une grande richesse floristique

- Un site à fort enjeu pour les chauves-souris

- Un site avec un potentiel pour les espèces d'amphibiens

- Une vraie valeur ajoutée au site: la colline de la Bruyère





Milieux forestiers





ENJEUX « Milieux Forestiers »

- Conserver la biodiversité du stade terminal
- Favoriser la diversité des peuplements forestiers
- Mise en conformité des PSG et Aménagements Forestiers avec Docob



Espèces et habitats concernés en priorité :
Chauves-souris et insectes





BILAN DES ACTIONS

« Milieux Forestiers »

Contrats Forestiers : îlot de sénescence



forêts + arbres gîtes
=> maintien de la biodiversité sur 30 ans

Bénéficiaire	Priorité Docob	Mesures du Docob	Habitat / Espèce concernées	Descriptif	Date signature Etat	Montant (€)
Commune de Rustrel	1	FO1	Barbastelle, Insectes saproxyliques	0,6 ha	27/08/2012	2 225 €
Commune de Goult	1	FO1	Barbastelle, Insectes saproxyliques	1,4 ha (18 arbres)	15/07/2013	4 530 €
Privé (Goult)	1	FO1	Barbastelle, Insectes saproxyliques	5 ha (68 arbres)	Déposé en DDT le 10/07/2014	19 410 €



BILAN DES ACTIONS

« Milieux Forestiers »

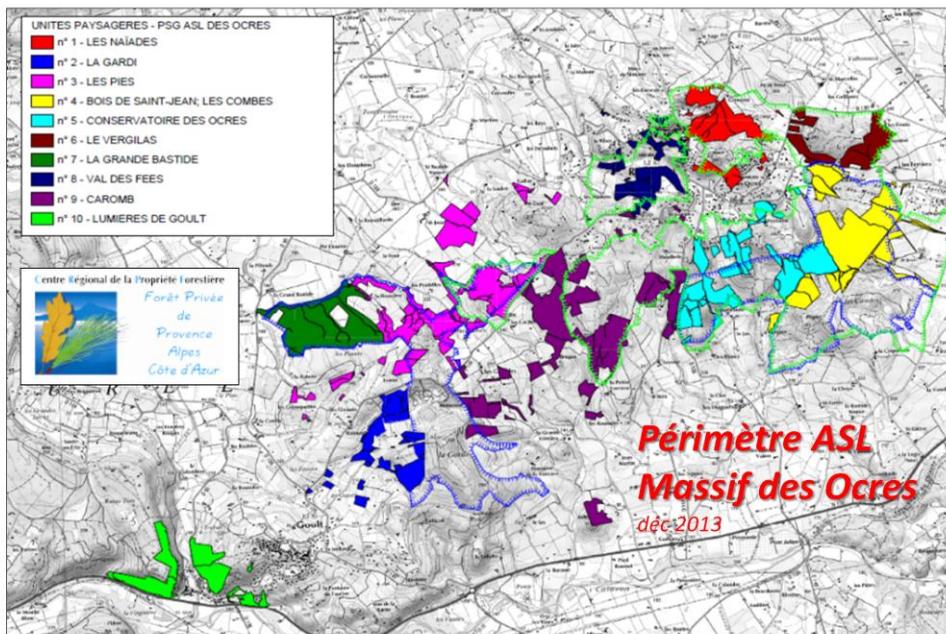
Animation générale :

- Mutualisation et échange d'information sur les coupes (ONF)
- 2010-2013 Intégration des enjeux environnementaux à la gestion forestière (Qualigouv)
- 2013-2014 Soutien à l'animation pour une gestion forestière concertée en Association Syndicale Libre de propriétaires (ASL)
- 2013 Assistance à la rédaction du PSG
- 2014 Suivi des coupes paysagères dans l'ASL



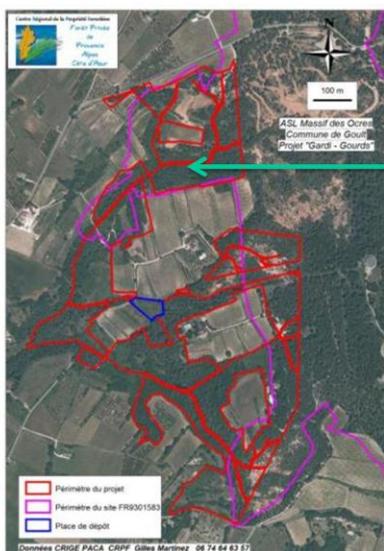


BILAN DES ACTIONS « Milieux Forestiers »





BILAN DES ACTIONS « Milieux Forestiers »



Périmètre ASL Massif des Ocres

Secteur Goulx

- 2013 Analyse des enjeux naturels et paysagers
- 2014 Martelage et coupes



PROGRAMMATION

Bénéficiaire	Priorité Animation	Avancement et perspectives
Privés	1	<ul style="list-style-type: none">✓ Concertation avec le CRPF et ALS Massif des Ogres sur les secteurs de coupes après validation L11 du PSG✓ Recevoir des informations sur les coupes envisagées✓ Développer le réseau d'îlots de sénescence
Communes	2	<ul style="list-style-type: none">✓ Développer le réseau d'îlots de sénescence✓ Diagnostics à réaliser avant une coupe sur état d'assiette à n-1





Milieux ouverts et agricoles





ENJEUX « Milieux Ouverts »

Habitats concernés en priorité :

- ✓ Prairies mésophiles, Pelouses siliceuses
- ✓ Pelouses sèches sur calcaires, Landes.

Tuberaria guttata



Narcisse des poètes
(*Narcissus poeticus*)

Accompagnement sur les pratiques agricoles

- ✓ Soutien de l'activité pastorale
- Restauration des milieux ouverts et semi-ouverts





BILAN DES ACTIONS

« *Milieux Ouverts* »

Mesures existantes en 2011

MAEt Natura : gestion pastorale [2008]

MAEt DFCI : entretien des milieux [2008]



Création de MAEt en 2011

- ✓ 2011 Etude faisabilité
- ✓ 2012 Projet Agro-environnemental Natura 2000
- ✓ 2013 Projet Agro-environnemental PNRL
- ✓ 2012-2014 Signature des MAEt Richesse floristique des prairies permanentes





BILAN DES ACTIONS « Milieux Ouverts »

MAEt: Richesse floristique des prairies

Secteurs	SURFACES de PRAIRIES (Ha)			PARCELLES	AGRICULTEURS		MAEt	
	inventoriées 2011	en gestion agricole	engagées MAEt	engagées MAEt	informés	engagés MAEt	années engagées	Montants
Total PNRL et N2000	374	241	~110	89	68	18	2012-2014	~60 000€

ANIMATION :

- ✓ 2012 Analyses des fourrages
- ✓ 2013 Journées techniques d'échanges et de formations
- ✓ 2014 Sensibilisation Lycée agricole Carmejane





PROGRAMMATION

« Milieux Ouverts »

2015 = Nouvelle **Politique Agricole Commune (PAC)**:

- Elaboration d'un **Projet Agro-Environnemental Climatique** sur les enjeux PNRL



Enjeux du territoire	années
DFCI	2015
Pelouses sèches	2015
Prairies naturelles	2015
Systèmes Herbagers Pastoraux	2015
Corridors écologiques	2016
Agriculture Biologique	2016
Limitation des phytosanitaires	2016



- Contrats N2000 : restauration - reconversion en prairies
- Animation technique: linéaires de haies et les problématiques sanitaires sur les zones de captage d'eau

Monsieur PEYRON intervient pour demander pourquoi l'enjeu prédation n'est pas retenu. Il informe que la présence du loup sur le territoire n'est pas sans conséquence pour les activités agricoles, cynégétiques ou touristiques. Des conflits d'usages sont possibles.

Mme SALVAUDON, répond au nom du PNR Luberon en tant que chargée de mission pour les Espaces Naturels. Elle rappelle qu'un groupe de travail sur le loup a été installé en 2013, et qu'une étude de la vulnérabilité des élevages ovins a été réalisée sur le territoire du parc. La gestion du loup et l'indemnisation des éleveurs est de la responsabilité de l'Etat, le PNRL et Natura 2000 n'ont pas vocation à s'y substituer. Le parc a bien conscience des difficultés supplémentaires causées aux exploitations agricoles avec l'arrivée du loup sur le territoire, et continue à soutenir l'activité pastorale avec les moyens à sa disposition, notamment les MAE.



PROGRAMMATION « Milieux Ouverts »

Animation générale:

- ✓ Concours Agricole National des Prairies Fleuries 2011-2012-2013-2014
- Concours Général Agricole 2015

- Sensibilisation en lycée agricole (2015 Avignon et 2016 Isles-sur-Sorgues)



M. BONNET expose aussi la problématique du sanglier par rapport aux dégâts qu'ils causent dans les zones agricoles.

M. CASSAN de la Fédération Départementale de la Chasse répond en rappelant qu'un dispositif d'indemnisation existe. Bien que celui-ci soit critiqué, les indemnisations aux agriculteurs sont basées sur un texte de loi et qu'elles ne peuvent pas aller au-delà des textes. Pour ce qui est de l'agrainage, là aussi une réglementation stricte doit être appliquée. Prochainement les agents assermentés pourront verbaliser les auteurs d'agrainages illégaux.

M. SALVAUDON demande que le PNR Luberon soit associé à l'élaboration du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique aux côtés de la DDT84 et de la FDC84.



Enjeux Faune Flore





ENJEUX

« Faune Flore »

- ✓ Prévenir le dérangement ou la disparition des colonies de chauves-souris

Gites de reproduction du Petit Rhinolophe
Combles des habitations et mines d'ocre



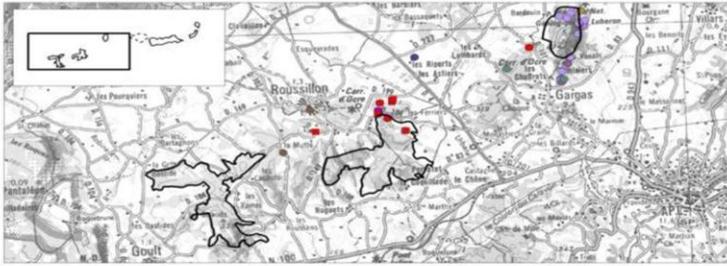
- ✓ Préserver les milieux humides et les zones ouvertes

Amphibien : crapaud
Flore : Loefflingie et Gagée





ENJEUX « Faune Flore »




Territoire du Parc naturel régional du Luberon

FR 9301583
Gîtes à chiroptères inventoriés

FR9301583
Proposition extension

Espèce de l'Annexe II

- Stationnalité d'Europe
- Petit murin
- Petit murin ou Grand murin
- Murin à oreilles échancrées
- Mitrospère de Schreiebers
- Grand rhinolophe
- Petit rhinolophe

Autres espèces

- Chiroptère sp.
- Sérotine commune
- Vespérine de Savin
- Murin de Daubenton
- Murin à Moustaches
- Murin de Hatterer
- Murin sp.
- Nostue de Leisler
- Oreillard roux
- Oreillard gris
- Pipistrelle sp.
- Pipistrelle de Kuhl
- Oreillard sp.
- Pipistrelle commune
- R.A.S.
- Molosse de Castor


N

Échelle : 1:50 000
© IGN, 2012
Cartographie : Parc naturel régional du Luberon, 2012/2020

Enjeux de biodiversité et sécurité des usagers
Risques d'effondrement des mines d'ocres !



BILAN DES ACTIONS

« Faune Flore »

Zone La bruyère

Action 1 : Extension du site Natura 2000 dans le DocOb : blocage Ministère

Action 2 : Réponse à un appel à projet

Candidature d'un projet dans le cadre de la
STRATEGIE NATIONALE POUR LA BIODIVERSITE
2011-2020



Intitulé du projet :
Restauration d'habitats d'espèces de chiroptères
d'importance communautaire et mise en sécurité
d'espaces naturels fréquentés par le public.

Subvention demandée : 126 323 €



**Projet non accepté pour la SNB mais opérationnel dès
l'obtention d'un financement.**

M. DAUDEL confirme qu'à l'heure actuelle aucune demande d'extension de site ne sera validée par le Ministère. La superficie de sites Natura 2000 en France est suffisante par rapport à la demande de la Commission Européenne. Ainsi il n'est pas envisageable d'étendre le site au cours de la prochaine période d'animation.

Pour ce qui est de l'appel à projet, un seul projet a été retenu sur la région.

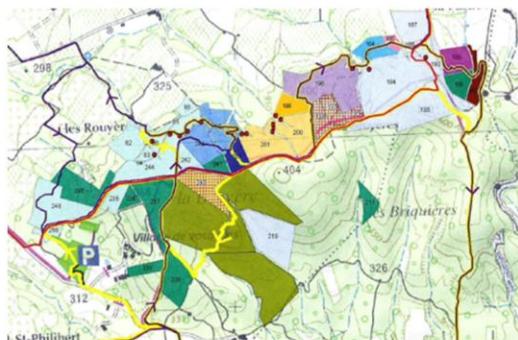


BILAN DES ACTIONS

« Faune Flore »

Zone La bruyère

Action 3 : Acquisitions au titre des Espaces Naturels Sensibles : en cours



- ✓ 2009 Gestion de 14 ha par le PNRL et CEN Paca
- ✓ 2013 Délibération de la commune de Villars pour acquisition de 53 ha
- ✓ 2013 Accompagnement financier du CG 84 validé ~ 80 %
- ✓ 2014 Promesses de ventes de propriétaires chez un notaire

M. PEYRON demande pourquoi réaliser des acquisitions sur ce secteur?

M. BERSON répond que cet espace a des enjeux très forts au niveau de la biodiversité et par rapport à la sécurité des personnes. De plus les tentatives de mobiliser d'autres outils étant infructueuses, l'outil ENS semble aussi bien approprié et efficace par sa rapidité de mise en place. Enfin après les crédits d'acquisitions du CG84, des crédits pour la gestion du site seront alloués.

M. BONNET demande si un développement du tourisme pour donner des retombées à la commune est possible?

M. PLAUCHE et M. BONHOMME rappellent que dans l'OGS, la zone de la Bruyère a été définie comme une zone « confidentielle. »

M. BERSON informe qu'il existe sur le site un sentier de randonnée et une fréquentation supportable pour le milieu naturel. Le classement en ENS suppose une ouverture au public qui peut être minimisée selon les enjeux environnementaux. Le site ne sera pas pour autant fermé à l'accès des promeneurs. Dans le plan de gestion, la mise en place de panneaux d'informations est prévue pour 2015. Ces panneaux présenteront les enjeux naturels aux visiteurs et n'engendreront pas d'avantage de fréquentation en dehors des sentiers balisés.



BILAN DES ACTIONS « Faune Flore »



Conventions de partenariat Groupe Chiroptères de Provence et PNRL

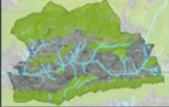
- ✓ Avril 2014 Formations des architectes pour la préservation des chiroptères dans les bâtiments.
- ✓ 2013-2014 Installation d'appareils enregistreurs dans des bâtiments en amont de travaux (Villars et Viens)
- Programmation 2015: convention de partenariat avec les collectivités pour intégration de la plus-value biodiversité dans les bâtiments



M. DAUDEL précise que des crédits Natura 2000 sont mobilisables pour réaliser des travaux en faveur des chauves-souris dans un bâtiment. Ces subventions prennent en charge les surcoûts liés aux travaux directement associables aux chauves-souris. Enfin l'attribution de ces crédits sera priorisée sur des bâtiments publics plutôt que privés.



EVALUATION des INCIDENCES SUIVIS SCIENTIFIQUES ANIMATION GENERALE





Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars

Évaluation des incidences

Le régime d'évaluation des incidences (Loi du 1er août 2008 transposé dans le L 414-4 du Code de l'environnement)

+ R 414-19 à 24 du code de l'environnement
+ Article 6 de la directive habitats

PRINCIPE:

Les **activités/projets** (mais aussi désormais certains **plans, programmes et manifestations**) dont la réalisation est de nature à affecter de façon notable les **objectifs de conservation** d'un site Natura 2000, doivent faire l'objet d'une **évaluation des incidences**.





Évaluation des incidences

L 414-4 du code de l'Environnement

Références à des listes nationales et locales :

Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars

CAS 1

Activités relevant d'un encadrement administratif

Liste nationale

+

Liste locale
(arrêté préfectoral)

CAS 2

Activités non soumises à un encadrement administratif
(régime propre N2000)

Liste nationale de référence



Liste locale
(arrêté préfectoral)





Evaluation des incidences des plans et projets

Quelques exemples

Actions	Détails	Partenaire et/ou bénéficiaire
Assistance EI	Travaux sur falaises	CG84, Roussillon
Assistance EI	Randonnées VTT	Murs, Privé
Assistance EI	Course moto	Goult, Privé
Assistance EI	Manifestations sportives et touristiques	Organisateurs
Avis	PLU	Goult
Avis	Rally-auto	Vénasque, Privé
Avis	Enquête publique pour la restauration de Zones Humides	ONEMA
Formation	EI des manifestations sportives	Organisateurs et RREN
Veille	Projet de Golf	Villars, DDT
Veille	Céation de mare	Goult, Privé
Veille	Arrêté de protection de la flore	Etat
Veille	Projet OGS	PNRL, Communes, DREAL

- **26 projets suivis avec l'implication des services Urbanisme, Eau, Sport et Tourisme du PNRL et des avis des experts Faune et Flore**



Evaluations des Incidences des projets

ARTICLE 14 – Prise en compte de l'environnement

Continuités écologiques

Les constructions, aménagements, installations et usages du sol ne devront pas perturber le fonctionnement hydraulique et écologique des canaux et des écoulements d'eau naturels.

Les clôtures ne devront pas faire obstacle au passage de la petite faune, pour respecter les continuités écologiques. Quand une clôture ne peut être perméable pour des raisons techniques (par exemple élevage de petits animaux, protection d'équipements sensibles ...), il devra être ménagé des passages dégagés de 5m de large pour toute clôture faisant obstacle sur plus de 100m de long.

Espèces et habitats

(zone Natura 2000 en particulier)

Pour la protection des chauves-souris (enjeux très forts), il convient de :

- s'assurer de la présence de colonies avant les travaux concernant les bâtiments et les arbres
- si une colonie est repérée, et qu'il s'agit d'un site de reproduction
 - éviter les dérangements entre Avril et Septembre
 - mettre en œuvre des solutions pour préserver la colonie (se renseigner auprès du gestionnaire du site Natura 2000 : Parc Naturel régional du Lubéron)

Pour la protection des insectes saproxyliques (qui dépendent de la décomposition du bois-mort - enjeux très forts), il convient de préserver autant que possible les vieux arbres dans les zones forestières et agricoles et de ne pas enlever systématiquement les arbres morts.

Exemple
d'intégration
de N2000
dans un
règlement
de PLU,
site de
« Vachères »



Evaluation des incidences des manifestations

Quelques exemples

n° avis	discipline	régime	N2000	lieu de départ (commune)	nb personnes
12_017	Vélo	Autorisation	non	Caseneuve	180
12_031	Course pédestre	Autorisation	non	Villars	200
12_039	VTT	Autorisation	non	Villars	230
12_020	Activité motorisée	Autorisation	oui	Gignac	390
12_022	Activité motorisée	Autorisation	oui	Goult	0
12_026	Course pédestre	Autorisation	non	Rustrel	400
12_054	Activité motorisée	Autorisation	oui	Saint-Saturnin-lès-Apt	210
12_040	VTT	Déclaration	non	Saint-Saturnin-lès-Apt	170
12_051	Triathlon	Autorisation	non	Apt	?
12_058	Activité motorisée	Autorisation	non	Apt	15
12_052	Vélo	Déclaration	non	Apt	?
12_053	Activité motorisée	Autorisation	oui	Viens	610

➤ **36 projets suivis avec implication du service Sport et Tourisme du PNRL**

+/- 4 500 personnes



Suivis scientifiques et techniques

Quelques exemples

Intitulé du suivi	Partenaires/ Prestataires	Habitats/ Espèces	Priorité Docob	Programmation 2015-2017
Colonies chiroptères La Bruyère	GCP	Minioptères de Schreibers	1	annuel
Habitats Colorado	ONF	Forêts galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	2	veille
Conservatoire botanique La Bruyère	CEN PACA	Tous les habitats	2	2015?
Annuel d'espèce végétale	CEN PACA	<i>Loeflingie d'Espagne</i>	2	annuel selon plan de gestion
MAEt	CERPAM	Pelouses sèches	2	2015 selon PAE
Colonie Grand rhinolophe	GCP, DREAL	Grand rhinolophe	1	2015?
Inventaire des forêts anciennes	WWF	Chiroptères forestières et insectes saproxyliques	1	terminé
Suivis reproduction Petit rhinolophe	GCP, Villars, Viens	Petit rhinolophe	1	en cours

➤ 10 projets suivis avec implication des experts du PNRL et des partenaires



Outils de communication et multimédia

Quelques exemples

Outils	Format	Objectifs/Contenus	Public visé	Bilan et Programmation
Outils pédagogiques du PNRL	Jouets enfants	Les milieux naturels du PNRL	Enfants	<i>vente</i>
Newsletters trimestrielles PNRL	Lettres électroniques	Natura 2000 dans le PNRL	Tout public	<i>Site internet et mailing</i>
Articles d'information	Bulletin municipal	Sensibilisation sur les colonies de chauves-souris	Habitants Villars	<i>2014 et 2016</i>
Articles de Presse	article de journal	Sorties buissonnière et Journées du Patrimoine	Tout public	<i>2 par an</i>
Articles de Presse Agricole technique	article de journal spécialisé	Sensibilisation et technique	Agriculteurs	<i>2013 et 2015</i>
Articles d'information	Bulletin municipal	Sensibilisation sur Natura	Autres communes	<i>2015-2017</i>



Communication par le PNRL

"Le vieil arbre et ses habitants" : un jeu pédagogique disponible à la Maison du Parc



Souvent mal aimé, le vieil arbre est pourtant essentiel pour la biodiversité de nos forêts et mérite donc d'être plus connu, car il abrite de nombreuses

Deux contrats signés en forêts communale et privée pour la conservation des vieux arbres

Deux premiers contrats ont été signés sur le territoire du Parc du Luberon en forêt privée sur le massif du Luberon et en forêt communale à Rustrel. Ces contrats permettent de préserver les vieux arbres en indemnisant leurs propriétaires.



Pro

Dans certaines forêts des groupes d'arbres ou des arbres isolés sont à préserver sans travaux d'entretien ni coupes pour les laisser en évolution naturelle. Pourquoi ? Car ces peuplements et ces arbres sont riches en biodiversité (chauves-souris, insectes, oiseaux, lichens, mousses...). Le propriétaire qui s'engage à préserver une vieille forêt à long terme est rémunéré sur la valeur des arbres non coupés.

Le contrat Natura 2000 est l'outil qui permet de financer les propriétaires forestiers qui s'engagent à ne pas intervenir sur des vieux peuplements ou des vieux arbres isolés. Les contrats sont établis entre les propriétaires et l'Etat, et sont financés via des fonds européens et nationaux. L'indemnisation est calculée selon la taille et l'âge des arbres à

partir d'un référentiel régional (plus un arbre est gros et porteur de signes de vieillesse, plus il est indemnisé).

Nat

Zoom sur la forêt communale de **Rustrel** : le point de vue de Roger Fenouil, maire de Rustrel

Comment avez-vous décidé de créer une zone de vieillissement dans la forêt communale ?

« Avec l'ONF, gestionnaire de la forêt, nous nous sommes intéressés au Docob* du site Natura 2000 sur la commune. Puis nous avons contacté l'animateur Natura 2000, qui nous a informés des enjeux écologiques et des possibilités de s'engager. Ce contrat est important pour la commune puisqu'il renforce nos choix de gestion de la forêt. De plus, dans cette zone, les arbres ne posent pas de problème de sécurité et le contrat est indépendant des activités de chasse. Ainsi, plutôt que d'abattre les vieux arbres sans réelle rentabilité économique, nous avons pris le parti de les conserver dans le but de favoriser la biodiversité de la forêt. »

Contact : service Espaces naturels - Sophie Bourion et Mathieu Berson - 04 90 04 42 12/41 93 sa.nature@pnrl.fr



Communication par la presse locale

Environnement. Le Parc du Luberon a récompensé quatre agriculteurs bas-alpins dans le cadre de l'opération « Prairies fleuries ».

Environnement. Une nouvelle mesure Natura 2000 du Luberon. **Valoriser le maintien de la richesse végétale des pâtures**

Luberon Natura 2000 du Luberon.

**Une nouvelle mesure
4 des sites**

Des pratiques respectueuses

Les prix du Concours agricole national des Prairies Fleuries ont été remis aux quatre agriculteurs bas-alpins lauréats à l'occasion de la Fête du Parc du Luberon qui...



spart
nt fi-
at et
mvi-
tent
s qui
pra-
en-
in-
scri-
on.

2014 ACCUEIL

- 2014 Actualités
- Présentation
- Pourquoi participer ?
- Récompenses et fiches de notation
- Inscription au concours
- Les concours locaux
- Lauréats 2013
- Partenaires et contacts
- Communication
- Jury élèves lycées agricoles
- Editions précédentes

CALENDRIER

CGA - Jury local Vallée de l'Orbe et Haut-Doctis PNR Haut-Jura / PNR Jura Vaudois

ACTUALITÉS

Les concours locaux battent leur plein



Les concours locaux battent leur plein : ce mois de mai, 17 territoires ont réuni leurs jurys locaux d'experts agronomes, écologues, apicoles pour évaluer l'équilibre agri-écologique des 117 prairies et pâturages présentés par les agriculteurs candidats ! Retrouvez les dates, compositions des jurys et agriculteurs candidats

Les sélections locales continuent en juin et juillet avec une trentaine de territoires...

L'édition 2014 du CGA des prairies fleuries commence en mai dans le parc naturel régional du Luberon



Le Parc naturel régional du Luberon organise pour la quatrième année, le concours des Prairies fleuries au sein de son territoire. C'est lui qui, dans les Alpes du Sud, ouvrira les festivités dès le mois de mai. Ce sera ensuite au tour des agriculteurs du Parc national des Ecrins du secteur de l'embrunais puis ceux du Parc naturel régional du Queyras de montrer à des jurys de professionnels, dans le courant du mois de juin, les qualités agri-écologiques de leurs prairies.

Le 2014 du Concours Général Agricole des prairies fleuries commence dès le Parc naturel régional du Luberon.

er les prairies fauchées ées du Luberon





BILAN Sensibilisation et Animation du réseau

Manifestations	Partenaires	Réalisés	Nombre de participants
Formation au Concours Agricole des Prairies	Fédé PNR	29/03/2012	25
Journée pastoralisme	CERPAM	19/04/2012	80
Fête du PNRL 2012	Région Paca	30/09/2012	2500
Concours agricole local des Prairies Fleuries	Chambres d'agriculture 04 , CEN, ONCFS	15/05/2013	25
Sortie buissonnière Parc		13/06/2013	35
Fête du PNR Luberon	Région Paca	06/10/2013	2500
Remise des Prix nationale du Concours agricole des Prairies Fleuries 2012	Chambres d'agriculture 04 GIE zone verte	07/12/2013	130
Salon de l'agriculture	Fédération PNR et Chambre Agriculture	03/02/2014	300
Formation élèves	Lycée de Gardanne	14/04/2014	20
Sorties buissonnières/ Journée du patrimoine	OGS	15/06/2014	40
Initiation photo nature	CG84	22/06/2014	15
Animations scolaires	Ecoles communales	Années scolaires	200



PERSPECTIVES Sensibilisation et Animation du réseau

Manifestations	Partenaires	Perspectives	Nombre de participants
Expositions photos nature	CG84, Apt, Saint Saturnin	automne 2015 et 2016	80
Ciné-débat	CG84, Roussillon, Viens, Gargas	automne 2015 et 2016	120
Sorties buissonnières	OGS	printemps 2015 à 2017	40
Fête du PNR Luberon	Région Paca	2016-2017	300
Formation élèves	Lycée de Avignon	2015	30
Salon de l'agriculture	Fédération PNR et Chambre Agriculture	2015-2017	500



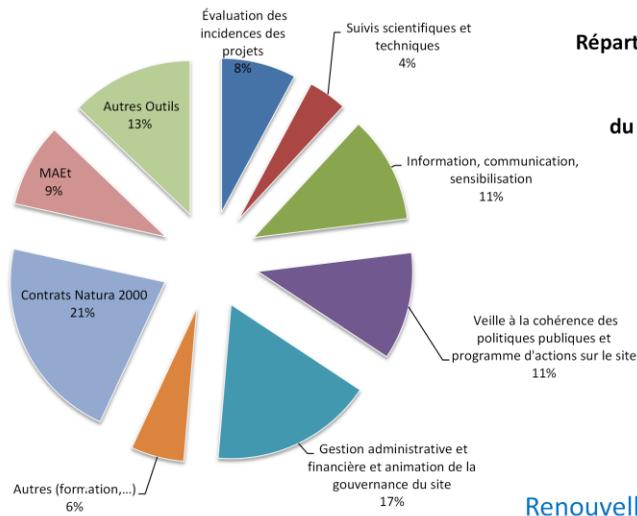


BILAN Veille à la cohérence des projets et politiques publiques

Projet ou réunion	Partenaires
Gualigouv comité technique	CFT
Stratégie Globale pour la Biodiversité en Paca	Partenaires de la Région
SRCE Paca	Partenaires de la Région
CRAE	DRAAF
Gestion forestière Concerté CFT	CRPF et Charte Forestière de Territoire
AG de L'ASL Massif des Ogres	CRPF et Charte Forestière de Territoire
Plan Nation d'Action Chiroptères	GCP et Région Paca
Atelier Trame Verte et Bleu	Région Paca et DREAL
Politique ENS	Villars et CG 84
PAC 2015	Fédération des PNR et MAAF
OGS Ouverture paysagère	OGS DREAL
Opérations Paysagères	PNRL DREAL
Elaboration de charte	Charte Forestière de Territoire
Stratégie et Priorisation du PNR Luberon	PNRL



BILAN et PERSPECTIVES Synthèse



**Répartition des activités d'animation
sur le site Natura 2000
FR9301583
du 10/10/2011 au 10/07/2014**



**Renouvellement de l'animation pour
2014-2017 proposée par le PNRL dans
la continuité de la première phase**



Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars

Tour de table Propositions complémentaires et questions

Opération Grand Site du massif des Ogres

Financement de l'animation



M. PEYRON demande ce qui se passe au niveau de l'Opération Grand Site?

M. RIO DERRREY répond que des actions sont prévues mais qu'elles ont pris du retard : par exemple le belvédère de Roussillon. Dans le Colorado une étude d'incidence sera demandée pour la mise en place de barrière de sécurité sur les sentiers.

M. DAUDEL remercie l'implication du Copil et de son Président qui soutiennent la démarche Natura 2000. Ce soutien a facilité les récentes négociations de la DREAL pour programmer les financements à l'animation des sites Natura 2000 sur le programme FEADER 2015- 2020.



Apt

Bonnieux

Caseneuve

Gargas

Gignac

Goult

Roussillon

Rustrel

St Saturnin Lès Apt

Viens

Villars

Remerciements

Pour les
membres du Comité de pilotage
les invités
les partenaires



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE



Documents en accès libres sur :
<http://www.parcduluberon.fr/Acces-directs/Telechargement/Natura-2000>



M. PEYRON, Président du Copil, remercie l'ensemble des participants en soulignant la bonne évolution de l'acceptation de la démarche Natura 2000 par les partenaires.